

THÉÂTRE UN HOMME DEBOUT

Théâtre de l'Ancre

Conception, écriture et mise en scène Jean-Michel Van den Eeyden

D'après le récit de vie de Jean-Marc Mahy

DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT



PISTES PÉDAGOGIQUES :

Enseignement moral et civique et SES :

- Questionner les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance
- Exercer son jugement ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations
- Comprendre le sens de la complexité des choses
- Considérer les autres dans leur diversité et leurs différences
- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée

Français :

- La formation du jugement et de l'esprit critique
- Le développement d'une attitude autonome et responsable
- S'exercer à la prise de parole, à l'écoute, à l'expression de son opinion et au débat argumenté
- Écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Le récit de vie, l'autobiographie

Ce dossier d'accompagnement a été réalisé par le théâtre Dunois. Il propose des pistes pédagogiques à travailler en classe, avant ou après la venue à la représentation.

Les activités proposées ne sont évidemment pas exhaustives, mais n'hésitez pas à nous faire parvenir tous travaux d'élèves réalisés en lien avec le spectacle.

LE SPECTACLE :

À 36 ans, Jean-Marc Mahy commençait enfin sa vie... En prison depuis l'âge de 17 ans, l'autonomie, la liberté, la société : tout lui était étranger, ayant « vécu comme un assisté durant près de 20 années, derrière les barreaux... » (d'après ses propres dires).

Dans une forme proche de la performance (où le filtre du personnage n'existe pas), le metteur en scène Jean-Michel Van den Eeyden offre ici une autre dimension à cette parole singulière et généreuse, en lui adjoignant d'autres points de vue et regards, grâce au travail du vidéaste Kurt d'Haeseleer. Un hommage à une certaine détermination ou force de vie, qui nous donne le courage de rester, quels que soient les obstacles, « un homme debout ».

Cette pièce a été reconnue d'utilité publique par le Ministère de la Culture belge.

<p>Un moment de dialogue d'environ 30 minutes est à prévoir à l'issue de chaque représentation entre les spectateurs et Jean-Marc Mahy.</p>
--

LA NOTE D'INTENTION :

« L'objectif est de parler de la prison et de son impact destructeur. Montrer sur scène, sans détour, la réalité de la condition carcérale, avec toute la violence physique et psychologique qui y règne, et, sans doute la plus terrible, la violence du temps perdu.

Le metteur en scène Jean-Michel Van den Eeyden transpose sur les planches le parcours authentique de Jean-Marc Mahy, ex-détenu aujourd'hui éducateur, avec un texte qu'ils cosignent. L'accent est mis sur la sensibilisation des jeunes, mais en restant éloigné d'une posture moralisatrice. Un homme debout se veut aussi être un éventail de pistes sur les alternatives possibles à la violence.

La délinquance ne naît pas à partir de rien, elle est souvent la résultante d'une situation sociale et d'une perte de repères dans la société. Un homme debout traduit le malaise d'un jeune dont la quête de lui-même s'est traduite par la violence et dont la jeunesse s'est blessée. Cette pièce permet aux spectateurs de mettre en perspective les conséquences du « parcours délinquant » et, nous l'espérons, de s'interroger sur leurs choix de vie(s).

Notre intention n'est pas d'infliger une leçon moralisante au spectateur, mais plutôt de faire part d'une expérience et de l'aider à garder vivante sa capacité à interroger sa conscience et son imaginaire. Bousculant les tendances à la victimisation et à la déresponsabilisation, la pièce développe des axes forts : la quête de rédemption et le combat permanent mené pour devenir acteur de sa propre vie. Un homme debout entend questionner avec pertinence le comportement et les valeurs de chacun et, au-delà de la prévention, ouvrir le débat sur la prison et sur la question de la réinsertion.

C'est pourquoi nous vous demandons de prévoir un moment de dialogue d'environ 30 minutes entre les jeunes spectateurs et Jean-Marc Mahy à l'issue de chaque représentation. »

Jean-Marc Mahy - Interprétation

Jean-Marc Mahy a passé dix-neuf ans en prison : un jour, la petite délinquance de l'adolescent tourna à la tragédie et par deux fois la mort fut au rendez-vous. Soucieux de désamorcer la fascination qu'ont certains jeunes face à l'image de durs qui colle à la peau de ceux qui sont passés par une institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ) ou, « mieux », par la prison, il n'a de cesse de témoigner de son parcours. Aider les jeunes en difficulté à ne pas s'enliser dans la délinquance, prouver aux (ex-)détenus que la réinsertion est possible, à condition de la préparer, est le combat que mène Jean-Marc Mahy depuis 2003, date de sa libération après dix-neuf ans de détention.

Où qu'il aille, Jean-Marc Mahy n'a de cesse de témoigner de son expérience et des conclusions qu'il en a tirées : à ceux qui le croiraient encore, il explique que la prison ne rend pas homme ; à ceux qui en ont fait l'expérience, il assure qu'une vie est possible après la prison. Toutes les portes ne sont jamais définitivement fermées, chacun est en mesure de remonter la pente de la vie, marche après marche. Son combat est d'aider les détenus à imaginer un avenir digne de ce nom : « On ne parle pas assez des détenus qui s'en sortent. Les détenus eux-mêmes, eux surtout peut-être, doutent qu'il soit possible de s'intégrer dans une société que l'on a quittée il y a si longtemps. Il est important de leur montrer qu'il y a une vie après la prison. Bien sûr, cette vie n'est pas facile, mais elle existe. Il est possible de trouver une autre issue que la récidive. Seulement, cela se prépare. Il faut y penser longtemps avant de pouvoir sortir. Il faut se former, réfléchir à ce que l'on veut faire. »

Par ailleurs, Jean-Marc Mahy a décroché un diplôme d'éducateur. Il veut empêcher les jeunes en difficulté de tomber au fond du trou. Pour cela, il témoigne dans des écoles, des maisons de jeunes, des IIPJ, des universités... « L'ex-ministre de la Justice disait que les détenus devaient quelque chose à la société. C'est vrai. Mais pour cela, eux-mêmes doivent avoir reçu quelque chose. J'essaie de donner un sens à ma vie et de ne pas tuer mes victimes une seconde fois. Je ne demande pas que l'on me pardonne. Je paie le solde de ma dette. »

Jean-Michel Van den Eeyden - Conception, mise en scène et texte

Jean-Michel Van den Eeyden est diplômé du Conservatoire Royal de Liège (Premier prix et prix supérieur – classes de Max Parfondry et de Jacques Delcuvellerie). En tant que comédien, il a travaillé notamment avec Jean-Claude Penchenat, la Cie As Palavras et la Cie Arsenic. En 2005, il signe sa première mise en scène « STONE » pour le théâtre de la Guimbarde. Basée sur un fait divers tragique (où deux adolescents voient leur vie – et leurs responsabilités – basculer à la suite d'un jeu stupide qui vire au drame), la pièce sera jouée près de 300 fois à travers différents pays.

C'est lors d'un débat organisé à l'issue d'une représentation de STONE qu'il rencontre Jean-Marc Mahy. En 2008, il est nommé à la direction artistique du Théâtre de L'Ancre (Charleroi) et en 2009, il crée à L'Ancre le festival « KICKS! / Regard(s) sur la jeunesse ». C'est lors de la première édition de ce festival qu'il présente « Un homme debout » .

L'ÉQUIPE DE CRÉATION

Conception, mise en scène et texte - **Jean Michel Van den Eeyden d'après le récit de vie de Jean-Marc Mahy**

Assistant à la mise en scène et à l'écriture - **Nicolas Mispelaere**

Création vidéo - **Kurt D'Haeseleer**

Création lumières et technique tournée - **Christian François**

Création son - **Nicolas Mispelaere**

Régie - **Abdel Bellabiad**

Réalisation scénographique - **Jean-Luc Moerman**

Conception décors - **Jean-Luc Moerman et Olivier Donnet**

Travail graphique/décors - **Luciana Santin Poletto**

Accompagnement psychologique de l'acteur - **Françoise Derot**

Assistante artistique / tournée - **Lune Guellati**

LA SCÉNOGRAPHIE

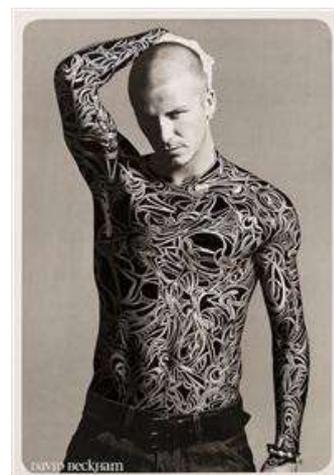
Sur le plateau, Jean-Marc Mahy trace un cadre de 9m² au scotch blanc, les mêmes 9m² que ceux de sa cellule. Seul en scène, l'acteur est l'homme et ce sont ses mots et son histoire qu'il nous raconte.



Le plateau est noir, oppressant et encadré de portraits de jeunes, retouchés par les tatouages de l'artiste Jean-Luc Moerman, peintures mi-tribales mi-urbaines, leur conférant une allure guerrière.



*Jean-Luc Moerman,
Untitled, 2005*



EXTRAIT

« Bonsoir, je m'appelle Jean-Marc Mahy, je ne suis pas acteur, mais je vous invite à revisiter une partie de mon passé. *(Il trace sur le sol les contours de sa cellule)*. Ici, dans le coin, un robinet sans évier.

En dessous, deux sceaux d'un jaune criard, avec le numéro de cellule inscrit dessus. Au centre, un lit en fer forgé repliable contre le mur. Au-dessus, une étagère. Et enfin, ici dans le coin, une armoire, sans étagère.

Dans le mur du fond, placé très haut, une fenêtre à battant, derrière des barreaux. Deux couleurs dans cette cellule, du gris à mi-hauteur et au-dessus, du vert pâle. Les couleurs ont été étudiées par des psychologues américains. Il paraît que ça apaise le détenu.

En son centre, une table en bois rabattable. Ici un tabouret, au-dessus, un globe, donnant une lumière blafarde. Ici, un radiateur qui fonctionne une fois sur trois. Et enfin, la porte : elle est blindée. Elle est grise. Il est marqué 121. »

PISTES PÉDAGOGIQUES

Thématiques transversales :

- La vie en prison
- La naissance de la violence
- Les conditions de détention
- L'art comme moyen de s'évader, de se reconstruire
- La soif de culture
- La réinsertion
- L'autonomie
- La liberté
- La société

Liens aux programmes scolaires :

Enseignement moral et civique et SES :

- Fondements et fragilités du lien social : les nouvelles formes d'expression de la violence et de la délinquance
- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.
- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Acquisition d'une conscience morale, travail sur l'expression, l'identification, la mise en mots et la discussion des émotions et des sentiments
- Discuter les choix moraux rencontrés par chacun au cours de sa vie

Français :

- La formation du jugement et de l'esprit critique
- Le développement d'une attitude autonome et responsable
- S'exercer à la prise de parole, à l'écoute, à l'expression de son opinion et au débat argumenté
- L'opinion, la critique au théâtre

Philosophie :

- La société et l'État
- La justice et le droit
- La liberté

Dramaturgie :

- Théâtre autobiographique
- Scénographie : une cellule vide (seulement un tabouret) de 9m2 délimitée au scotch blanc
- Un homme sur scène raconte son histoire
- Projection de photos de jeunes, d'images et de vidéos

COMPRENDRE / Définitions et notions à explorer en classe :

Accusé : Un accusé est une personne mise en examen et renvoyée devant une cour d'assises pour y être jugée du crime dont elle est soupçonnée. Un accusé bénéficie de la présomption d'innocence. Il ne devient coupable qu'en cas de condamnation par la cour d'assises.

Crime : Le crime désigne les infractions les plus graves en droit pénal français. La personne accusée d'un crime est jugée en cour d'assises devant un jury. Elle encourt une peine de prison ainsi que d'éventuelles amendes ou des peines complémentaires.

Milieu fermé : Le milieu fermé recouvre l'ensemble des établissements pénitentiaires.

Milieu ouvert : Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation. On distingue principalement :

- Les condamnés à une peine d'emprisonnement assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve ;
- Les condamnés à un travail d'intérêt général, qui accomplissent, au profit d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une association, un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 240 heures ;
- Les libérés conditionnels, qui en raison de gages sérieux de réadaptation sociale, sont mis en liberté par anticipation, sous condition de se soumettre au contrôle du juge de l'application des peines et de respecter diverses obligations pendant un délai au moins égal au reliquat de la peine.

Récidive : Se trouve en état de récidive la personne déjà condamnée qui commet à nouveau une infraction susceptible de la sanctionner d'une peine plus lourde que celle normalement applicable. Ce renforcement de la sanction peut aller jusqu'au doublement de la peine. La récidive concerne les personnes qui, sous certaines conditions et dans un certain délai, commettent la même infraction ou une infraction proche ou équivalente.

Prévenu : En matière juridique, un prévenu est une personne poursuivie pour une contravention ou un délit et qui se trouve en attente de jugement ou qui n'a pas encore été définitivement condamnée.

COMPRENDRE / Quelques chiffres sur la prison en France :

- **À faire en classe : questions à poser aux élèves pour tester leurs connaissances :**

Selon vous, combien de personnes en France sont prises en charge par l'administration pénitentiaire ? Combien parmi elles sont en prison et combien sont suivies en milieu ouvert ?

- En 2018, 243 504 personnes prises en charge par l'administration pénitentiaire
- 79 785 personnes écrouées (96,3 % sont des hommes et 3,7 % sont des femmes)
- 163 179 personnes suivies en milieu ouvert (93,6 % sont des hommes 6,4 % sont des femmes)

Combien y-a-t-il d'établissements pénitentiaires en France ?

- 187 établissements pénitentiaires

Quel est le pourcentage d'hommes et de femmes détenus en France ?

- 97% des détenus sont des hommes, 3% sont des femmes

Connaissez-vous le taux de réincarcérations ?

- 61% des personnes condamnées à une peine de prison ferme sont réincarcérées dans les cinq ans

Pensez-vous que les condamnations de plus de 20 ans concernent une minorité ou une majorité de personnes ?

- Les peines de 20 à 30 ans concernent 3,2% des condamnés, la perpétuité 0,8%
- Une part importante des condamnés sous écrou le sont pour l'exécution d'une courte peine de prison : 36% purgent une peine de moins d'un an d'emprisonnement

Y-a-t-il des alternatives à la prison ?

Il existe en effet des alternatives à la prison. Toute personne condamnée pour un délit passible de moins de 10 ans de prison peut être sanctionné d'une peine alternative (amende, prison avec sursis le plus souvent).

D'autres peines prévoient un suivi par les services d'insertion et de probation (SPIP). Parmi celles-ci, on trouve :

- **Le travail d'intérêt général** : le condamné, à condition qu'il soit volontaire, doit exécuter un travail non rémunéré (entre 20 et 280 heures) au sein de la communauté (association, établissement public ou collectivité territoriale).
- **Le sursis avec mise à l'épreuve (SME)** : le condamné doit respecter des interdictions et obligations (soins, travail, indemnisation des victimes, etc.) fixées par le juge.
- **La contrainte pénale** : elle se distingue peu du SME. Les modalités de suivi du condamné sont décidées à l'issue d'une évaluation de sa situation. La contrainte pénale est peu utilisée.

ARGUMENTER / La responsabilité, la liberté, le droit...

- **À faire en classe : organiser un débat mouvant**

Objectif(s) : Le débat mouvant est un outil qui permet une prise de position et de parole publique facilitée par le groupe. La forme que prend le débat permet d'aborder toutes sortes de thématiques en évitant la censure des idées nouvelles, dérangeantes, inhabituelles.

- On sépare l'espace en deux parties : partie « **pour** » et partie « **contre** ». Un médiateur est au centre et ouvre le débat et les élèves sont invités à se positionner dans la salle selon leur opinion.
- Une fois les deux groupes formés, le débat peut commencer.
- Chacun leur tour, des membres de chaque groupe proposent leurs arguments. **Les arguments des deux parties ne doivent jamais se répondre.**
- Les élèves peuvent changer de groupe autant de fois qu'ils le souhaitent s'ils sont convaincus par les arguments de la partie d'en face.
- Le débat se termine lorsque les arguments ont tous été prononcés.

Le groupe composé du plus grand nombre d'élèves remporte le débat.

Idées de thématiques à aborder dans le débat :

- Peut-on empêcher la naissance de la violence ?
- Sommes-nous responsables de nos actes ?
- La réinsertion est-elle possible ?
- La société de droit est-elle juste ?
- Y a-t-il des limites à la liberté ?

LE POUVOIR DES MOTS / rompre l'isolement

En France, le principe posé par la loi est celui de la **liberté de correspondance** (Article 40 de la loi pénitentiaire n°2009-1436 du 24 novembre 2009). Cela signifie que toutes les personnes détenues (qu'elles soient mineures ou majeures, prévenues ou condamnées) peuvent écrire et recevoir des lettres de « toute personne de leur choix », et ce, sans limitation quant à la longueur des écrits (nombre de pages) ou à la fréquence des lettres.

En revanche, l'administration pénitentiaire a la possibilité de contrôler toutes les correspondances reçues ou envoyées par la personne détenue.

source : Observatoire international des prisons

- **À faire en classe : écrire une lettre collective à un prisonnier**

Attention : il est important de préciser aux élèves que leur courrier est anonymisé (pseudonyme). **Dans la lettre, aucune indication précise sur leur identité, leur domicile, leur famille, leurs études ne devra apparaître.**

Des associations existent en France pour correspondre avec des prisonniers (www.courrierdebovet.org par exemple). Elles se chargent ainsi d'anonymiser les courriers, et d'offrir une boîte postale unique pour les courriers. En revanche, les délais peuvent être longs, et ces associations n'acceptent de courriers que de personnes majeures.

Une solution pourrait être de rédiger une lettre commune, et que l'enseignant soit la personne référente pour l'association.

LE POUVOIR DES MOTS / écrire pour les droits humains

Si Jean-Marc Mahy se trouve incarcéré suite à un meurtre, d'autres personnes à travers le monde entier le sont uniquement pour leurs engagements politiques.

Amnesty International lance ainsi chaque année une campagne appelée **Écrire pour les droits**, à laquelle peuvent participer tout citoyen, et même les classes :

« Nos lettres, nos mots et nos actions peuvent faire pression sur les autorités afin qu'elles prennent dès maintenant des mesures pour que celles et ceux qui maltraitent et torturent soient traduits en justice et pour que celles et ceux qui sont injustement détenus goûtent à nouveau à la liberté.

Chaque année, nous demandons à nos sympathisant·e·s d'écrire deux lettres : une à la personne disposant de l'autorité nécessaire pour aider à faire changer les choses (roi/reine, président·e, responsable de la police...) et une à la personne ou au groupe pour qui nous nous battons, pour qu'ils/elles sachent que nous ne les oublierons jamais.

Chaque année, de véritables changements surviennent grâce à vos lettres et vos actions. Des personnes injustement emprisonnées sont libérées, des tortionnaires sont traduits en justice, et des détenu·e·s sont traités plus humainement ».

Source : <https://www.amnesty.org/download/Documents/POL3289692018FRENCH.PDF>

<https://www.amnesty.org/fr/get-involved/write-for-rights/>

- **À faire en classe : écrire des lettres individuelles pour les droits humains**

- Présentez la campagne *Écrire pour les droits* et expliquez que chaque lettre peut avoir un impact, en présentant des exemples d'actions réussies.

- Présentez les règles pour une lettre efficace :
 - Faites toujours preuve de politesse ;
 - Suivez les instructions et informations fournies et évitez toute référence politique ou religieuse, y compris à des fêtes religieuses ;
 - Dites qui vous êtes et précisez que vous êtes un·e élève ;
 - Si vous avez un lien personnel avec le pays ou le sujet abordé, indiquez-le ;
 - Insistez sur le fait que la personne à qui vous écrivez a le pouvoir de faire changer les choses ;
 - Soyez concis·e (une page au maximum). Parfois, quelques phrases bien écrites peuvent être les plus efficaces.

- Les élèves choisissent individuellement une cause et un·e prisonnier·e politique qui leur tiennent à cœur.

- Les élèves choisissent d'écrire une lettre à un haut responsable et/ou une lettre de solidarité.

- Une fois les lettres terminées, demandez aux élèves de réfléchir aux enseignements tirés par cette expérience :
 - Quel sentiment le fait de se mobiliser pour les droits humains d'un·e inconnu·e donne-t-il ?
 - À qui pourriez-vous parler de cette expérience ?
 - Quels autres moyens existent selon vous pour défendre les droits humains d'une autre personne ?

POUR ALLER PLUS LOIN :

Ressources vidéographiques :

Reportage Arte Nos jeunesses perdues : Au centre de détention de Saint-Hubert, dans les Ardennes belges, les jours se suivent dans la section réservée à une douzaine de détenus âgés de 16 à 22 ans. Entre séances de sport, ateliers de menuiserie ou de cuisine, tête-à-tête avec un éducateur ou groupes de parole, les moments de tension, de détente et de lucidité se succèdent. Éric D'Agostino filme avec pudeur le quotidien d'une poignée de jeunes, multirécidivistes ou auteurs de crimes, coincés entre quatre murs au plus bel âge de leur vie. Un portrait choral saisissant.

<https://www.arte.tv/fr/videos/079463-000-A/nos-jeunesses-perdues/>

Pour parler de la prison et de la réinsertion : <http://www.lumni.fr/video/les-prisons-sont-elle-utiles>

Interview de Jean-Marc Mahy : <https://www.youtube.com/watch?v=-z9czhuykzc>

Ressources bibliographiques



J'Accuse...!

Article rédigé par Émile Zola au cours de l'affaire Dreyfus et publié dans le journal L'Aurore du 13 janvier 1898. C'est une **lettre ouverte au président de la République française, Félix Faure**.

Pour explorer le thème de la lettre ouverte.

Récits de la prison :



Après le meurtre, revivre, Jean-Pierre Malmendier Jean-Marc Mahy, Anne-Marie Pirard Paru en avril 2012

Jean-Pierre Malmendier dont la fille Corine a été assassinée et Jean-Marc Mahy, auteur de meurtre et ex-détenu, n'avaient a priori pas grand-chose à partager. Contre toute attente, ils deviennent amis. Ce livre témoigne du parcours des deux hommes, de leur rencontre, du long dialogue qui les mène à un projet commun. Il raconte leur découverte du surprenant parallélisme des cheminements qu'une victime et un auteur doivent parcourir quand, après le meurtre, ils veulent "restaurer leur âme".

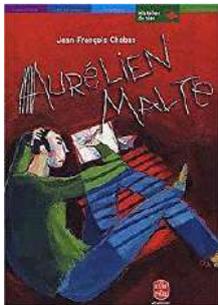
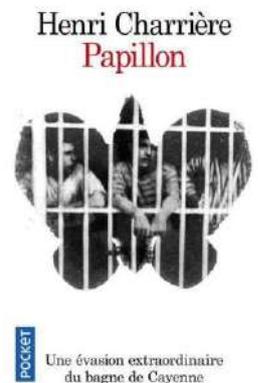
Ils se rendent compte qu'une telle tragédie les isole, différemment bien sûr mais avec une même radicalité, et qu'il n'est simple ni pour l'un, ni pour l'autre de retrouver une place dans la société. Un livre étonnant qu'ils ont demandé simple, sobre, intense pourtant à la mesure de leurs chagrins, à la démesure de leur

espoir. En souhaitant que ces pages tombent entre les mains de quelqu'un à qui elles donnent l'élan nécessaire pour se remettre debout à son tour.

Papillon, Henri Charrière, 1969

Dans le milieu, on l'appelait Papillon : jamais là où on le croyait, arrivant quand on ne l'attendait plus, " allant de fleur en fleurs ".

C'étaient les années 30. Et en 1930, justement, il " tombe " : il est arrêté pour un meurtre qu'il n'a pas commis, car Henri Charrière n'est ni barbeau ni tueur. Commence alors la plus fantastique des aventures. Condamné au bagne à vie à Cayenne, grâce à de faux témoignages, il refuse cette peine aussi injuste que démesurée : la grande cavale a pris le départ.



Aurélien Malte, CHABAS Jean-François, Livre de poche jeunesse

En prison depuis treize ans, Aurélien Malte écrit à Anne, sa visiteuse, des lettres qu'il ne lui enverra pas. Il lui raconte la violence, l'enfermement, et aussi la rédemption par la culture et par l'amour qu'elle lui inspire.

Récit de la prison.

Délit de fuite, LEON Christophe, La joie de lire

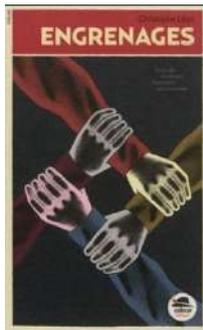
Sur le chemin de leur maison de campagne, un père avec son fils traverse un village à très vive allure et percute une femme qui sortait de sa voiture. Le père fait le mauvais choix de s'enfuir et s'installe dans le déni. Le fils ne peut en rester là ; il va choisir lui, de se rapprocher du fils de la victime (qui n'est pas morte) sans lui révéler cependant qu'il connaît le coupable... un thriller à sa manière. Un livre bien mené sur la responsabilité, la loyauté, l'amitié



Pour aborder la question de la responsabilité.

Engrenages, LEON Christophe, Oskar

Dans un petit village rural, une bande de copains se retrouve sur la place d'Armes tous les samedis : Adrien, Colin, Florent et Aymar, l'aîné, qui est considéré comme le meneur. Jusqu'à présent le petit village de P. coule des jours tranquilles et les quatre adolescents sont plutôt des jeunes discrets. Aymar vit dans un milieu familial compliqué et passe ses soirées à regarder les films de Sylvester Stallone. Le personnage de John Rambo inspire le garçon qui vit dans l'attente d'intégrer les paras. Aymar commence à s'identifier à cet ancien du Viet Nam qui ne



pense qu'à faire la guerre. Aussi, l'adolescent décide de monter un commando de choc avec les trois copains...

Comprendre la naissance de la violence.

Peine maximale, VANTAL Anne, Acte Sud Junior



Trois jours au cœur d'un procès. Deux accusés, un frère et une sœur, et la petite dernière, libre, mais dont le sort va être également scellé. Trois jours seulement – où l'on retient son souffle – pour se forger une intime conviction...

Dans un récit choral, tendu à l'extrême, l'auteur restitue scrupuleusement le temps de la justice et donne la parole à chacun.

Pour confronter les points de vues (victimes, agresseurs, justice, etc).

Ressources en ligne :

Pour s'informer sur la prison :

Quelques idées reçues sur la prison : <https://oip.org/analyse/quelques-idees-recues-sur-la-prison/>

Définition - Milieu fermé (justice) : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1521>

Quelles sont les alternatives possibles à la prison ? : <https://oip.org/en-bref/quelles-sont-les-alternatives-possibles-a-la-prison/>

« **Parlons prison** » : un podcast du Génepi Lille pour réfléchir à ce qu'est la prison, ce qu'elle implique et ce qu'elle véhicule dans la société. Épisodes thématiques : « La justice pour les mineurs », « Les détenues »... <https://soundcloud.com/user-517903674>

Le site de Jean-Marc Mahy : re-vivre.be

L'institut Français pour la Justice Restaurative (L'IFJR) : <http://www.justicerestorative.org/>